



**HAL**  
open science

## L'hygiène à l'AFAS : un berceau pasteurisé

Marc Renneville

► **To cite this version:**

Marc Renneville. L'hygiène à l'AFAS : un berceau pasteurisé. Hélène Gispert. L'Association française pour l'avancement des sciences. Diffuser et promouvoir les sciences (1872-1914), Paris Onze Edition, pp.173-180, 1998. halshs-00130372

**HAL Id: halshs-00130372**

**<https://shs.hal.science/halshs-00130372>**

Submitted on 11 Feb 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## **L'hygiène à l'AFAS : un berceau pasteurisé**

### **Origine et enjeux de la création de la section d'Hygiène et de médecine publique à l'AFAS (1883-1884).**

“ L'Hygiène à l'AFAS : un berceau pasteurisé ”, *L'Association française pour l'avancement des sciences. Diffuser et promouvoir les sciences (1872-1914)*, Orsay, Paris Onze Editions, 1998, pp. 173-180.

La section d'Hygiène et de médecine publique à l'AFAS a d'abord pris la forme d'une sous-section au sein des sciences médicales, lors du congrès de Rouen en 1883 avant d'acquiescer au congrès suivant de Blois, son autonomie définitive en tant que 17ème section. Cette création est étrange de prime abord car elle n'est pas la conséquence d'un accroissement du nombre de communications d'hygiène présentées dans la section des Sciences médicales. De plus, l'hygiène est devenue autonome par un transfert du groupe des sciences naturelles à celui des sciences économiques, en obtenant un numéro d'ordre qui la plaçait juste après la pédagogie. Un retour sur cette situation singulière permettra d'esquisser une problématique pour l'analyse des travaux de la section.

### **1. L'hygiène en 1883.**

#### **1.1 L'avènement du mouvement hygiéniste**

Les enjeux de la création d'une section d'hygiène à l'AFAS doivent être replacés dans la dynamique d'un mouvement revendicatif qui trouve son origine à la charnière des XVIIIe-XIXe siècles. L'hygiène est, en tant que doctrine, aussi vieille que la médecine : elle consiste à entretenir et renforcer la santé plutôt qu'à guérir. Ce principe de prévention a connu un regain d'intérêt à la fin XVIIIe siècle. Forte d'une transformation profonde née de la conjonction du néo-hippocratismes et de l'outil statistique naissant, l'hygiène est alors incorporée dans le projet d'une “ police médicale ” théorisée par Johann Peter Frank (1748-1821). L'idée est que la santé du peuple relève de l'État, que la médecine est une science caméraliste qui embrasse l'hygiène publique et la médecine légale. Si ce projet de médecine politique n'a pas connu les faveurs du législateur révolutionnaire, il est parvenu toutefois à s'insinuer peu à peu dans l'administration de la cité avec la création, en 1802, du Conseil de salubrité de Paris, qui a pour mission d'inspecter les prisons, les asiles, les stocks de denrées et de veiller à la salubrité générale de la capitale. L'autorité administrative de cette institution est faible et ses avis et rapports sont purement consultatifs. Ils serviront toutefois de matrice à un grand nombre d'arrêtés préfectoraux. La caractéristique théorique de ce premier mouvement hygiéniste est de ne reposer sur aucune connaissance positive des

maladies dont il souhaite organiser la prévention. Malgré ce handicap, ce mouvement "pré-pasteurien" s'est doté d'une revue en 1829 (les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*) et il a obtenu, avec la Révolution de 1848, la reconnaissance du principe de la création d'un Conseil de salubrité par département (décret du 18 décembre 1848) et la création d'un Comité consultatif d'hygiène publique de France (décret du 10 août 1848) en lieu et place du Conseil supérieur de santé, créée en 1822 mais peu actif.

L'allusion à ce demi-siècle de lutte pour obtenir une reconnaissance législative était essentiel pour bien mesurer l'écart qui allait persister entre la légitimité toute juridique acquise en 1848 et ses applications pratiques. Le récent ouvrage de Murard et Zylberman consacré au mouvement hygiéniste analyse en détail ce décalage entre les discours des hygiénistes et les réalisations sociales des mesures qu'ils prônent. Si l'on peut discuter l'interprétation des auteurs (qui dénoncent l'incurie des gouvernements en matière de santé publique), on ne peut que leur donner acte des propos des hygiénistes qu'ils mettent au jour, et qui confirment l'existence durant cette période d'une insatisfaction et d'un mouvement de revendication très fort. C'est le premier point essentiel à retenir pour comprendre le contexte de la création de la section d'hygiène. Le second, c'est le flottement théorique dans laquelle se trouve le premier mouvement hygiéniste avant 1885 et la "révolution pastoriennne".

## 1.2 L'effet Pasteur

Le paradoxe de l'hygiène médicale, c'est qu'elle va connaître dans le dernier tiers du XIXe siècle une évolution scientifique sans précédent grâce aux découvertes d'un homme - Pasteur - qui n'était pas médecin. La pertinence de la microbiologie ne sera d'ailleurs pas acceptée sans réticences de la part de la communauté médicale. Avant Pasteur pourtant, il faut relever deux initiatives théoriques pour organiser la discipline hygiénique à peu près contemporaine de la création de l'AFAS. La première vint d'un aliéniste, B.-A. Morel. L'objectif était de lire les effets conjugués du milieu et de l'hérédité sur les individus tout en proposant un vaste programme de réforme sociale basé sur des mesures d'hygiène physique et morale. Si cette "anthropologie morbide" définie par Morel n'obtint guère de succès auprès des hygiénistes de terrain, la notion de "stigmata" moral et physique guida en revanche toute la nosologie des aliénistes durant la seconde moitié du XIXe siècle. La seconde initiative consista à définir la notion de milieu dans la matrice du positivisme : le résultat fut le concept de "mésologie" forgé par Louis-Adolphe Bertillon. Cette attention au milieu, aux conditions de vie et aux facteurs extérieurs de santé, était virtuellement sans limites, et elle fut à l'origine d'une sociologie médicale. La volonté de distinguer ce courant de la médecine générale n'était toutefois pas partagée par l'ensemble de la profession médicale et la création, la même année que l'AFAS, de la *Société de sociologie* ne donna aucun résultat institutionnel tangible.

C'est finalement la microbiologie qui a apporté la théorie de pratiques que l'hygiénisme avait défendues dès le début du XIXe siècle. L'assimilation de celle-ci par celui-là ne s'est pas faite sans détours ni ambiguïtés. A la question de savoir quand la médecine française était réellement devenue pastoriennne, Claire Salomon-Bayet répondait en nuances par une chronologie s'échelonnant de 1882 à 1894, divisée en deux périodes

fondées chacune sur des temps forts . La première période, de 1882 à 1886, est celle durant laquelle Pasteur, Chamberland et Roux mettent au point le vaccin antirabique, dans l'intention délibérée d'attirer enfin l'attention des médecins sur l'intérêt de la microbiologie . La seconde période va de 1888 à 1894. Deux années de souscription publique ont en effet suffi pour que le premier Institut Pasteur soit inauguré en 1888. Cette inauguration avait même été précédée par la publication en 1887 du premier volume des *Annales de l'Institut Pasteur*. Un an après l'ouverture de l'Institut, Emile Roux commença un cours de "microbie technique". Enfin à Budapest, le Congrès international d'hygiène de 1894 consacra la découverte du sérum antidiphthérique par Roux. Cette fois-ci, il n'était plus possible aux critiques de poursuivre leur opposition. Certes, la diffusion de cette pastorisation de la médecine mettra encore quelques années à s'accomplir, et C. Salomon-Bayet retient finalement la date de 1919 pour reconnaître son extension aux pays d'Europe occidentale. On pourrait aussi, comme le font Murard et Zylberman, relever bien des confusions jusqu'à la fin du siècle ; mais l'essentiel est ici de garder cette périodisation, qui correspond aux débuts de la section d'hygiène.

## **2. La création de la section.**

### **2.1 Historiographie**

Si la création de la section d'hygiène ne peut s'expliquer par une évolution du nombre des mémoires publiés sur ce thème dans la section médicale, comment peut-on reconstituer ses conditions de naissance ? A cette question, les auteurs de *L'hygiène dans la République* ont apporté une réponse très nette : la section d'hygiène serait née de l'initiative d'une institution " rivale ", la *Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle* (SMPHP), qui aurait purement et simplement " colonisée " une AFAS dont les " premiers promoteurs n'avaient de vues que sur le petit notaire de chef-lieu de canton " . Il nous est donc proposée une vision fortement antagonique : d'un côté une grosse institution dans laquelle " bourdonnent des notabilités provinciales ", de l'autre, une société parisienne militante qui ne se paye pas de mot (allusion à la devise de l'AFAS " Par la science, pour la patrie ") et cherche le pouvoir. A l'appui de cette interprétation, les auteurs rappellent que l'initiative de la création de la section est venue de la SMPHP, que ses membres ont participé massivement au congrès de Rouen, et que l'un d'entre eux (C. M. Gariel) est parvenu immédiatement au conseil d'administration de l'AFAS.

### **2.2 Une nuance et quelques pistes**

Faut-il entériner l'image d'une " colonisation " de l'AFAS ? Constatons d'abord que l'AFAS n'a opposé aucune résistance à la création de la section d'hygiène publique. Aurait-elle donc été si faible, dix ans après sa création, qu'elle ne puisse se défendre face aux assauts de la concurrence ? L'hypothèse est douteuse car on conçoit mal l'intérêt d'investir une institution moribonde. Il faut donc reprendre l'analyse. Incontestablement, l'initiative revient au conseil d'administration de la SMPHP, qui entreprend explicitement en 1883 des " démarches officieuses " auprès de l'AFAS pour qu'une section autonome de médecine publique soit créée. Dans ce but, la société a encouragé ses membres dans la séance du 27 juin à présenter des travaux à la session

du congrès de Rouen, en août. Un consensus même se dégage très vite sur le titre qu'il conviendrait de donner à cette nouvelle section : " Hygiène et médecine publiques " . Ces faits semblent corroborer l'interprétation de Murard et Zylberman mais si l'on y regarde de plus près, on remarque que cette initiative a été prise sous les auspices de Wurtz, qui préside en 1883 la SMPHP, en remplacement de Paul Brouardel (président du Comité consultatif d'hygiène de France). Il précède à ce fauteuil le très pastorien Adrien Proust. Charles-Adolphe Wurtz (26 novembre 1817 - 12 mai 1884) est alors à l'apogée de sa carrière scientifique. Titulaire de la chaire d'enseignement de chimie organique à la Faculté de médecine depuis 1853, il est également sénateur, membre de l'Institut et doyen honoraire de la faculté de médecine de Paris. Surtout, il est l'un des personnages-clefs dans la création dix ans plus tôt de l'AFAS. Il a été présent à tous ses congrès, il a présidé celui de Lille et a coordonné les pourparlers qui aboutiront au phagocytage par l'AFAS de l'*Association scientifique de France*, fondée en 1864 par Leverrier. On dispose sur son action du témoignage d'E. Grimaux, qui lui rendit un vibrant hommage, en tant que secrétaire général de l'AFAS, lors de la séance d'ouverture du congrès de Blois, le 4 septembre 1884 :

" Wurtz fut le véritable créateur de l'Association française. En 1871, un de ses amis, le plus éminent de ses disciples, pense à réunir en un seul faisceau les forces vives de la science française ; il en parle au maître. Celui-ci, avec sa rapidité de conception, son ardeur pour les choses utiles, adopte avec enthousiasme et fait sienne l'idée généreuse de M. Friedel ; prêt à tous les devoirs et à tous les dévouements, il se donne tout entier à l'Association française, et ses efforts, secondés par ceux des hommes illustres que sa conviction entraîne, sont couronnés d'un succès tel que, dès le mois d'août 1872, l'Association tient à Bordeaux sa première session " .

Si la colonisation fut réussie, c'est que les colonisateurs les plus actifs étaient originaires du pays à conquérir. L'apparition de Gariel au conseil d'administration de l'AFAS n'a rien à cet égard d'un coup de force car ce médecin est, comme Wurtz, membre fondateur de l'association. S'il est certain que beaucoup de membres de la SMPHP investissent l'AFAS, on peut douter finalement de leurs intentions agressives. En fait, tout se passe comme si la SMPHP avait cherché un nouveau terrain d'investigation, un renfort extérieur, alors qu'elle abritait des discussions très animées sur l'opportunité d'une pastorisation de l'hygiène. Les démarches auprès de l'AFAS furent ainsi annoncées aux membres de la Société dans la séance du 23 mai 1883 de la SMPHP, alors que l'on discutait depuis fin mars un rapport lu par Jules Rochard sur la construction des hôpitaux . On vit alors le chirurgien Després, qui croisait contre Pasteur dans la *France médicale*, revenir pour une énième fois à la charge : " Je trouve que l'on se préoccupe beaucoup trop de microbes. Les expériences de M. Pasteur toutes marquées au coin du génie, et absolument irréprochables, ne sont que des expériences et l'homme malade n'est pas un laboratoire " .

Voyons maintenant l'organisation de ce qui se présente à Rouen en 1883 comme une sous-section d'Hygiène et de médecine publique. Jules Rochard en assure la présidence, en tant que délégué officiel du Ministère de la marine. Rochard est alors inspecteur général du service de santé de la marine, membre de l'Académie de médecine et, bien sûr, de la SMPHP. Les deux vice-présidents de la sous-section sont Napias, qui fut longtemps secrétaire général de la SMPHP, et Pannetier, directeur du

Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et professeur à la faculté de médecine de Rouen. Le secrétaire est Laurent, médecin en chef des hôpitaux de Rouen, et Deshayes, médecin des hôpitaux de Rouen. Cette première session d'essai fut une réussite puisqu'elle compta 21 communications, aux contenus souvent militants. Seulement, l'offensive n'est pas contre l'AFAS, mais plutôt contre les pouvoirs politiques, qui négligent encore beaucoup trop l'hygiène, sans avoir compris son utilité sociale. A l'obstacle du coût financier de toute réforme, qu'on leur oppose depuis trop longtemps, les médecins veulent démontrer au contraire que, suivant l'expression de Rochard, " pour les sociétés, le gaspillage de la vie humaine est le plus ruineux de tous " et que, par conséquent, " toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie " . Les membres de la section recherchent manifestement une prise de conscience au niveau du gouvernement français. A.-J. Martin, secrétaire-adjoint de la SMPHP, présente par exemple une communication qui pointe le retard national en matière de législation sanitaire par rapport aux pays de puissance comparable. Il termine sa communication en demandant que le vœu suivant, déjà adoptée trois fois par l'Académie de médecine et deux fois par la SMPHP, soit voté également par l'AFAS : " [Il faut] qu'à l'exemple de la plupart des pays étrangers, l'administration sanitaire civile soit confiée en France à une direction administrative autonome, compétente et responsable, aussi bien auprès du pouvoir central que dans les départements et les grandes villes " . Henri Napias, secrétaire général de la SMPHP, intervient quant à lui pour dénoncer les conditions de salubrité intérieure des fabriques et la loi du 19 mai 1874 qui est " appliquée de telle sorte que l'hygiène de l'atelier n'y gagne presque rien ; elle n'a pas d'autre résultat que de gêner et d'ennuyer l'industriel sans profit réel pour l'enfant " . Le médecin se demande d'ailleurs pourquoi la loi laisse les déclarations d'insalubrité à la responsabilité du Comité des arts et des manufactures, alors que cette évaluation est de la compétence du Comité consultatif d'hygiène. Une loi qu'il n'hésite pas finalement à qualifier de " vicieuse ", car si l'inspection du travail signale un problème, il suffit à l'employeur de renvoyer les enfants pour qu'il ne soit plus inspecté . Dès 1883 encore, le docteur Lantier entend plaider à l'AFAS la création d'un ministère de la santé publique .

Cette nouvelle sous-section attire manifestement des médecins connus car elle bénéficie dès cette première année d' " essai " de la présidence de Rochard, plus titré que Duploux, chirurgien en chef de l'hôpital de Rochefort, qui préside celle des sciences médicales. Le même phénomène se reproduit l'année suivante, qui voit la naissance officielle de la 17e section de l'AFAS. Celle-ci s'enorgueillit d'une double présidence d'honneur de Bouley et de Pasteur. L'aliéniste Ludger Lunier préside, Emile Trélat est vice-président avec le docteur Yvonneau de Blois (seule concession aux édiles locaux) et son secrétaire est l'aliéniste Bouchereau, de Sainte-Anne. Côté sciences médicales, la présidence est un peu moins prestigieuse. Elle est assurée par le chirurgien Nicaise, qui est professeur à la faculté de médecine de Paris mais elle possède pas moins de quatre vice-présidents, dont Dufay, sénateur du Loir-et-Cher, le docteur Decès de Reims, les professeurs Ollivier et surtout Charles Bouchard, pasteurien titulaire de la chaire de pathologie et thérapeutique générale à la Faculté de médecine de Paris depuis 1879 et qui possède, depuis 1881, un laboratoire à l'hôpital de Lariboisière .

Ce qui se dégage de ce premier point, c'est que la SMPHP a proposé et obtenu la création d'une section moins contre une association inerte qu'avec une AFAS qui

assurait des fonctions complémentaires à la société savante parisienne. Il faudra donc suivre dans la suite de notre étude de l'AFAS cette première piste et voir ce que la 17e section apporta, concrètement, au débat sur la santé publique. Quel message diffusa-t-elle, quel était le public visé ? quels furent ses résultats ? Comment son action fut-elle perçue par ces édiles locaux qui l'accueillait et qui s'ingéniaient bien souvent à ne pas appliquer les lois sanitaires ? L'AFAS ne fut-elle pas ici en porte-à-faux avec sa dimension provinciale ? Parvint-elle au contraire à jouer un rôle moteur dans l'acculturation des valeurs de l'hygiène ?

Il nous reste à évoquer la seconde piste : celle du rapport à la théorie des germes. Il n'y a sur ce point aucune ambiguïté, l'hygiène est née à l'AFAS dans un berceau pastorisé. Son baptême théorique est célébré dès sa première année d'existence par Bouley qui fait une conférence très offensive lors de la séance générale du 6 septembre 1884 sur " La nature vivante de la contagion " et " L'inoculation préventive de la rage ". Henri-Marie Bouley (1814-1885) est alors une personnalité scientifique importante et, comme Wurtz, un pastorien de la première heure. S'il n'est ni membre fondateur de l'AFAS ni membre à vie, cet inspecteur général des écoles vétérinaires est membre de l'Académie des sciences depuis 1868, successeur de Claude Bernard en 1879 à la chaire de pathologie comparée du Muséum. Il compte parmi les adhérents actifs de la SMPHP et a pris une part importante à l'élaboration d'une législation sur la police sanitaire du bétail qui fait figure de modèle pour les hygiénistes. Son maître à penser est incontestablement Louis Pasteur et Bouley n'hésite pas à déclarer que le succès qu'il vient de connaître dans un congrès scientifique à Copenhague est " l'un de ces grands triomphes qui n'étaient réservés autrefois qu'aux conquérants par la guerre ". Surtout, Bouley défend dans sa communication la vaccination contre la rage avant que la première expérience d'inoculation soit tentée, le 6 juillet 1885, sur Joseph Meister, un enfant de 9 ans. Pourtant, si " la cause de l'antisepsie paraît gagnée " en France vers 1883-84 comme le notait Jacques Léonard, celle du pastorisme ne l'est pas encore totalement et le vétérinaire n'hésite à fustiger nommément dans cette séance générale les médecins qui contestent encore l'intérêt de la microbiologie . Ainsi relève-t-il les contradictions de Sigismond Jaccoud, titulaire de la chaire de pathologie interne à la Faculté de médecine (de 1877 à 1883) dans sa récente leçon inaugurale pour la chaire de clinique interne à la Charité .

## **Conclusion**

La section d'hygiène publique est née par l'initiative d'une institution extérieure à l'AFAS, mais bien relayée au sein de son conseil d'administration. Bien que cette création soit strictement contemporaine d'une grande mutation disciplinaire dans laquelle elle s'engage sans aucune ambiguïté, le dépouillement des premières années de congrès fait apparaître que son principal objectif est moins de faire progresser la théorie de la science hygiénique que ses applications sociales. Si l'on compare l'activité de la section d'hygiène avec celle des sciences médicales qui lui a donné naissance, on constate plusieurs différences. La première, c'est que la section médicale est monoprofessionnelle : la grande majorité des communicants sont des médecins, qui

s'adressent à leurs collègues. A côté des présentations de cas cliniques, qui redoublent l'enseignement universitaire, l'accent est mis sur la pratique avec une prépondérance de protocoles d'opérations chirurgicales, de comptes-rendus post-opératoires et de présentation d'instruments. La nouveauté est peut-être dans ces présentations, puisque cette forme de vulgarisation est aussi une nouvelle manière d'enseigner qui a été prônée par Max Pettenkofer en Allemagne. La section d'hygiène est en revanche beaucoup plus ouverte et militante. Si les médecins la domine en nombre et en interventions, ils ne sont pas les seuls et on voit reparaître ici des ingénieurs, des architectes et des administratifs, voire des hommes politiques (les cumuls de statut sont fréquents). Cette variété d'intervenants s'explique évidemment par le projet de cette section, qui est, il faut y insister, double : il s'agit autant de pastoriser l'hygiène que de porter l'intérêt de cette discipline sur la scène politique. Son positionnement définitif en 1884 dans le groupe des " sciences économiques " marque bien à cet égard les liens qui unissent, depuis le début du XIXe siècle, le mouvement hygiéniste et l'économie politique. Si l'action de régénération de la population, " par la science et pour la patrie ", y est plus que dans toute autre section, d'actualité, le nationalisme n'y est pas triomphant et les comparaisons avec les nations étrangères (Allemagne mais surtout Angleterre) sont le plus souvent strictement indexées aux intérêts de la discipline. Loin de s'appuyer sur les découvertes de Pasteur pour déclarer la supériorité du génie scientifique de leur nation, les hygiénistes pastoriens de l'AFAS insistent sur le retard français dans l'organisation politico-administrative de la santé publique. Finalement, ce qui resterait à expliquer sur les conditions de création de la section d'hygiène, c'est moins son acte de naissance que son absence durant les dix premières années d'activité de l'AFAS.